

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 20 octobre, de 18h à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Edouard Civel, 1^{er} adjoint à la Maire du 5^e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce, de l'Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier.

Violaine Hacke et Marine Rosset, conseillères d'arrondissement

Ordre du jour et intervenants

18h00 : Grands projets : Équipements sportifs dans le 5^e

- Rénovation du gymnase Lucien Gaudin et création d'un Dojo, Quai Saint-Bernard
 - Installation d'un Skate Park, Quai Saint-Bernard
 - Création d'un City Stade, Quai Saint-Bernard, près du pont de Sully
 - Création d'un parcours végétalisé « Santé Sport », Blvd Saint-Marcel
- Sophie GOUEE, Adjointe au chef de la Direction de la Jeunesse et du Sport
- Adrian Tocilovac, Adjoint au chef de circonscription du 5^e, direction de la jeunesse et du sport
- Gwénaëlle NIVEZ, Chef de la Section Territoriale de Voirie Sud

19h00 : Projets Lauréats du budget participatif 2022

- Benjamin Isare, Adjoint à la Maire, en charge du Commerce et Artisanat, de la vie associative, de la démocratie locale et des Conseils de quartier

19h15 : Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Méziane OUTAHAR, chef de la division 5^e, police municipale

19h30 : Questions diverses

- Grands projets : Équipements sportifs dans le 5^e :

Un point a été fait sur l'état d'avancement des projets lauréats du budget participatif 2021 ; les aménagements sportifs sur les quais Saint-Bernard présentés par la Direction de la Jeunesse et du Sport :

1- La rénovation du gymnase Lucien Gaudin : Au niveau de la salle de tennis de table, il est prévu de créer un dojo avec trois zones de combat. L'ex-salle de tir qui n'est pas utilisée sera rénovée en totalité avec une sortie supplémentaire. Un réaménagement de cette salle permettra d'y réimplanter le tennis de table. Un club-house, deux zones de stockage de matériel et des vestiaires seront créés et mis à disposition des associations. Un sanitaire public sera accessible depuis le jardin Tino Rossi. Le coût de cette opération a été évalué à 600.000€.

Concernant le calendrier, *Sophie Gouée* indique qu'il faut un délai de cinq mois pour l'obtention de toutes les autorisations de travaux. Puis une durée de quatre mois de travaux, durant laquelle le site sera fermé. L'ouverture de toutes les salles est prévue à la rentrée 2023.

Le porteur du projet Horizon Karaté Club représenté par *Timothée Levi* remercie les différents acteurs de ce projet de les avoir constamment consultés et pour avoir retenue leur proposition de

transformer la salle de tennis de table en Dojo. Il précise que leur souhait est d'avoir un lieu sain, lumineux et le moins inondable possible.

Benjamin Isare propose que les équipements sur la partie inondable soient légers et facilement démontables en cas d'alerte crue.

2- Le skate Park : *Sophie Gouée* indique qu'à l'heure actuelle l'espace prévu à cet effet (sur le toit du gymnase Lucien Gaudin) est mis à test ; les dalles gravillonnées ont été remplacé par un enrobé glissant pour que les adeptes de sports de glisse puissent se l'approprier. Des modules à mettre sur cette aire de glisse sont en cours de conception.

Benjamin Isare fait remarquer qu'il serait intéressant de consulter l'avis des usagers de la glisse à côté de l'Institut du Monde Arabe. Car l'objectif final de ce projet est que ce nouvel espace puisse les encourager à dénigrer l'IMA. Il propose de prendre leur avis sous forme d'un questionnaire à remplir.

Madame La Maire *Florence Berthout* ajoute que le test de cet espace de glisse ne peut être optimal que si l'on y installe des modules qui vont attirer les skateurs, quitte à les changer plus tard au cas où ils ne répondent pas complètement aux attentes et ne correspondent surtout pas aux usagers du sport dans la salle en-dessous. Elle demande une installation rapide de ces modules.

3- Le City-Stade : Il sera créé en bas du pont de Sully sur un espace de 10x20m² et permettra aux usagers de pratiquer le foot en accès libre. Il sera équipé d'un revêtement synthétique perméable et entouré par une maille en inox transparente qui empêchera les jets de ballon à l'extérieur. Une fois toutes les autorisations obtenues, ce projet sera réalisé en un mois et demi.

A la question des horaires d'ouverture du City-Stade, *Sophie Gouée* indique qu'il n'est pas prévu de fermeture ni de surveillance particulière, seulement il ne sera pas éclairer la nuit.

Mme La Maire *Florence Berthout* insiste que l'on puisse fermer ce City-Stade la nuit.

4- Le parcours végétalisé Santé Sport sur le boulevard Saint Marcel a été présenté par la Section Territoriale de Voirie Sud :

Gwénaëlle Nivez indique que ce projet consiste à réaménager la contre-allée qui va du boulevard de l'Hôpital jusqu'à la rue des Fossés Saint-Marcel afin d'y inclure dix appareils fitness, et de créer plus de 100m² de végétalisation. Cet emménagement nécessitera la suppression de 36 places de stationnement payant et 25 places de stationnement motos. Cependant les places de stationnement vélos augmenteront. Le début des travaux est prévu au printemps 2023.

Mme La Maire félicite la DJS pour leur professionnalisme et ajoute qu'il y a un projet de végétalisation très ambitieux qui se prépare devant le lycée Queneau.

Georges Panguel exprime un avis à l'encontre de la suppression des emplacements parkings.

Mme la Maire l'assure qu'il y a eu beaucoup de réflexions à ce sujet et qu'il s'agit d'un compromis à faire. Elle ajoute avoir fait une démarche auprès de Paris Habitat, pour obtenir un accord de stationnement en sous-sol pour ceux qui en ont absolument besoin.

Un intervenant soulève le problème du non entretien des jardinières à l'intérieur de Raymond Queneau et s'inquiète pour l'avenir de ce beau projet de végétalisation qui pour lui sera également négligé.

Mme La Maire promet que les jardinières seront refaites et qu'elles seront toutes bien entretenues.

Un intervenant propose d'utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage.

Karim Bouayad fait remarquer que beaucoup de véhicules utilisent la contre-allée comme voie de circulation ce qui gêne considérablement les promeneurs. Il propose de planter de nouveaux arbres.

Sophie Gouée répond qu'il n'y a pas assez de place pour planter des arbres.

Mme La Maire rappelle qu'il y a les contraintes des « normes pompiers » à prendre en considération à chaque fois qu'on aménage une voie publique.

Denis Moncorge cherche à savoir s'il est prévu des indications du statut réglementaire des contre-allées afin qu'elles soient mieux utilisées par les cyclistes.

Sophie Gouée répond que les contre-allées ont le même statut que la voie à laquelle elles sont rattachées mais elle peut toujours intégrer cette proposition dans le projet.

Mme La Maire indique qu'elle serait favorable à condition que cela n'affecte pas les piétons car l'objectif final de ce projet est d'apaiser la circulation et favoriser le bien-être des promeneurs.

- Projets Lauréats du budget participatif 2022 :

Benjamin Isare indique que les deux projets lauréats du budget participatif dans tout Paris sont : « Une ville plus belle et plus propre » pour un budget de 5 millions d'euros et « Des îlots de fraîcheur, pour faire face aux canicules » pour un montant de 4 millions d'euros.

Les deux projets lauréats pour le 5^e arrondissement sont : « Embellir et rénover les écoles du 5^e » pour un montant de 1 750 000 €, et « Fontaines et piscines, plus de fraîcheur dans le 5^e », pour 1 500 000 €.

Dans le 5^e Il y a eu 2 777 votants dont 2 072 habitants physiques et 705 votants numériques. De nombreux échanges ont eu lieu au sujet de la piscine Jean Taris, fermées à plusieurs reprises pour des causes techniques. Face à cette situation Madame La Maire estime que la meilleure solution reste de faire passer cette piscine en délégation de service public.

- Point sécurité et lutte contre les incivilités

Un riverain soulève le problème des incivilités des cyclistes sur le quai Saint-Bernard ; des vélos qui circulent à toute vitesse dans les deux sens, certains sans lumières la nuit. Il exprime sa peur d'être bouleversé.

Méziane Outahar indique que la police travaille à accentuer les verbalisations sur les trottoirs, suite à la demande de Mme La Maire.

Edouard Civel précise qu'il s'agit d'une zone partagée où il y a très peu de marquage au sol et admet que cette zone ne donne pas satisfaction. Comme il s'agit d'un axe parisien, l'aménagement est lié aux décisions sur le changement de zone à trafic limité (ZTL) et donc le cinquième arrondissement ne peut pas décider seul.

Anne Biraben confirme qu'il y a un vrai problème de sécurité du piéton dans tout Paris et ajoute qu'il y a également le problème de trafics de drogue à ciel ouvert, rue de la Collégiale.

Méziane Outahar trouve qu'il s'agit effectivement d'un vrai problème et qu'il va de nouveau le rappeler au commissariat pour qu'on fasse des patrouilles de dérangement à cet endroit et souhaite que le problème soit traité plus en profondeur.

Une intervenante remercie la police municipale pour ses interventions sur le square Robert Montagne mais trouve que la situation s'est beaucoup dégradée en été avec une occupation permanente de ce square et une installation des tentes. Des tapages et des nuisances durent jusqu'à 5h du matin autour de la supérette.

Madame la Maire indique que cette supérette a été fermée pendant 15 jours. Elle met tout en œuvre pour obtenir du préfet une extension de l'arrêté d'interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique pareil à celui qu'elle vient d'obtenir sur le secteur de Jussieu.

Une habitante du quartier s'inquiète de la vente de nourriture à emporter prévue en plus de la vente d'alcool.

Benjamin Isare confirme que le commissariat a déjà été saisi à ce sujet et qu'il va remonter cette problématique à l'urbanisme.

Une intervenante signale le problème de l'insonorisation du toit de la mosquée et dit avoir soulevé les nuisances sonores des prêches à plusieurs reprises mais que rien n'a été fait pour améliorer cette situation et trouve que le volume est très fort et insupportable.

Une intervenante soulève le problème d'inondation au niveau du square Bernard-Halpern après la pluie et un autre en bas du restaurant Léna et Mimile causé par la fontaine. Elle signale également le problème du compost rue Jean Calvin qui est mal entretenu.

Madame la Maire indique que les fontaines sont fréquemment entretenues, sauf que le vrai problème réside en l'absence de spécialistes en fontaines. Elle souhaite que la ville de Paris puisse bientôt recruter des fontainiers.

La séance est levée à 20h20.